



PROCES VERBAL  
N°20/CNCMP/2015  
DU 20/05

L'an deux mille quinze et le mercredi vingt Mai à onze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

**Etaient présents:**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du comité permanent
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

*1°-Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la construction d'infrastructures sanitaires (lot n°5), portant changement de domiciliation bancaire, *réf lettre n°120/CPMP/SI* reçue le 18 mai 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.*

*2°-Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la construction de bureaux et des logements des Hakems à Boumdied et Kiffa (lot 15), portant changement de domiciliation bancaire, *réf lettre n°0121/CPMP/SI* reçue le 18 mai 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.*

3°-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la construction d'infrastructures de Boulahrath (lot 2), portant changement de domiciliation bancaire, *réf lettre n°0123/CPMP/SI* reçue le 18 mai 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.*

4°-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la construction des sièges du wali et de la délégation régionale du MHUAT à Néma (lot 1), portant changement de domiciliation bancaire, *réf lettre n°0118/CPMP/SI* reçue le 18 mai 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.*

5°-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la construction d'infrastructures sanitaires (lot n°4), portant changement de domiciliation bancaire, *réf lettre n°0119/CPMP/SI* reçue le 18 mai 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL**

6°-*Examen* du rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières relatives à l'aménagement de 280 ha de périmètres irrigués villageois dans le Brakna Ouest, *réf lettre n°286/CPMP/SR* reçue le 12 mai 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières sous réserve de l'accord de bailleur de fonds.*

7°-*Examen* du projet de marché relatif à la fourniture de 3000 ml de filet de capture et des supports métalliques (lot 2), *réf lettre n°295/CPMP/SR* reçue le 15 mai 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'Ets Mohamed El Hafed Ould Ahmed Nouh pour un montant de 9.000.000 UMTTC et un délai de livraison de trois (03) mois.*

8°-*Examen* des plans de passation des marchés publics consolidé du Ministère de l'environnement et du développement durable et du ministère de l'agriculture pour l'année 2015, *réf lettre n°294/CPMP/SR* reçue le 15 mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

**COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

9°/-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la réalisation des études techniques des projets des communes éligibles au PNIDDLE, *réf lettre n°45/CMSEF* reçue le 05 Mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec le groupement de bureaux ESABR/GAGE sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

**COMMISSION DE PASSATION DES SECTEURS PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

10°/-Examen de cinq projets d'avenants aux marchés relatifs à la construction d'infrastructures dans certaines localités du pays (M'bout, Moudjéria, hodh El Ghardi, Magtaa Lahjar), portant réalisation de minarets de mosquées, *réf lettre n°0149/CPMP/Souv* reçue le 14 mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets d'avenants pour les montants suivants :

- avenant N° 1 au marché n°0094/T/017/CPMPSsou/2014 pour un montant de 2.736.856 UM TTC.
- avenant N° 1 au marché n°0141/T/037/CPMPSsou/2014 pour un montant de 1.095.076 UM TTC
- avenant N° 1 au marché n°0190/T/047/CPMPSsou/2014 pour un montant de 1.329.367 UM TTC
- avenant N° 1 au marché n°0110/T/021/CPMPSsou/2014 pour un montant de 1.054.464 UM TTC
- avenant N° 1 au marché n°0111/T/022/CPMPSsou/2014 pour un montant de 1.054.464 UM TTC.

11°/-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la construction de trois (03) salles de classe dans les localités d'Aguerj Akneikir, en remplacement de la mosquée/Mahdara initialement prévue, *réf lettre n°0143/CPMP/Souv* reçue le 12 mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant au marché.

**COMMISSION DE PASSATION DES SECTEURS PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX**

12°/-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives au suivi et au contrôle du déploiement du backbone national, *réf lettre n°204/CPMP/Ss* reçue le 14 mai 2015.

## Décision

*Ce point est reporté pour prendre en considération les observations suivantes :*

- *tous les membres du comité d'évaluation doivent signer le rapport ;*
- *le regroupement de bureaux Sofrecom/SMAS ne prévoit pas le déplacement sur le site Aioun-Néma. revoir dans la DP et les TDRs si cette prestation est optionnelle ou pas et statuer en conséquence dans le rapport ;*
- *harmoniser les commentaires et les notes afférentes (EX : mêmes commentaires sur la méthodologie pour tous les bureaux, alors que leurs notes varient entre 24 et 28).*

*13°-Examen* du rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières relatives à la construction d'un dépôt de stockage et de distribution de vaccins et d'un atelier de maintenance à Nouakchott et la construction de deux (02) dépôts régionaux de stockage et de distribution des vaccins à Kiffa et Néma, *réf lettre n°/CPMP/Ss* reçue le 14 mai 2015.

## Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières au motif : non prise en compte des observations citées dans l'extrait de décisions en date du 30/04/2015 (traitement inéquitable entre les deux lots lors de l'examen des qualifications des soumissionnaires).*

## COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

*14°-Examen* du complément d'information demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à la réactualisation du plan de lutte contre la pollution par les hydrocarbures et les substances chimiques dangereuses (POLMAR 2002), *réf lettre n°0148/CMSSBIE* reçue le 14 Mai 2015.

## Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la dérogation sur la liste restreinte proposée suite à l'avis de manifestations d'intérêts sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

*15°-Examen* du rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières relatives aux travaux de réalisation de soixante-neuf (69) sondages de reconnaissance dont vingt-deux (22) seront transformables en forages d'exploitation, *réf lettre n°0146/CMSSBIE* reçue le 14 Mai 2015.

## Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

*16°-Examen* de l'additif au dossier d'appel d'offres international relatif aux travaux de quarante-sept (47) forages de reconnaissance dont vingt (20) seront transformés en forages d'exploitation, *réf lettre n°0149/CMSSBIE* reçue le 14 Mai 2015.



Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif au DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES SECTEURS PUBLICS/ETR-ML

17°-Examen de deux projets de marchés relatifs à la fourniture de pierres et de matériaux de construction, réf lettre n°21/CPMP/ETR-ML reçue le 18 Mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer avec l'entreprise SOLIDAIRE SPS comme suit :

- Lot 3 : fourniture d'une quantité de pierres en plaques de roche pour un montant maximal de 180.000.000 UM TTC et un montant minimal de 24.000.000 UM TTC ;
- Lot 4 : fourniture de matériaux de construction pour un montant maximal de 163.000.000 UM TTC et un montant minimal de .8.250.000 UM TTC.

COMMISSION DE PASSATION DES SECTEURS PUBLICS/SOMELEC

18°-Examen du rapport d'évaluation des offres financières relatives au projet de construction d'une ligne 225 KV HT et postes associés entre Nouakchott et Nouadhibou, réf lettre n°697/CPMP/SOMELEC reçue le 19 Mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

19°-Examen du projet d'avenant au marché relatif au projet d'évacuation de l'énergie du parc de production de la ville de Nouakchott, réf lettre n°698/CPMP/SOMELEC reçue le 19 Mai 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec la CEGELEC Maroc pour un montant en Euros de 882.672,2 HT/HDD et 94.180.166 UM HTT et une extension de quatre (04) mois du délai initial du contrat.

COMMISSION DE PASSATION DES SECTEURS PUBLICS/CAMEC

20°-Examen des projets de marchés relatifs à la fourniture de médicaments, consommables et des réactifs de laboratoire, réf lettre n°21/CPMP/CAMEC reçue le 18 Mai 2015.

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*

*(Handwritten signature in blue ink)*

## Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit :

<i>Lots</i>	<i>Attributaire(s)</i>	<i>Délai de livraison</i>
Lot 5 : 139.700 EURO HT HD	SANOFI WINTHROP	60 jours
Lot 6 : 242.505,14 EURO HT HD	LEADER-GROUP SFEH	90 jours
Lot 7 : 220.416,34 Dollars HT HD	MISSION PHARMAA/S	120 jours
Lot 8 : 123.769,25 Euros HT HD	IMRES B.V	20 semaines
Lot 9 : 70.290 Euros HT HD	IMRES B.V	20 semaines
Lot 10 : 15.467. Euros HT HD	IMRES B.V	20 semaines
Lot 11 : 121.282,16 Dollars HT HD	MISSION PHARMAA/S	120 jours

## COMMISSION DE PASSATION DES SECTEURS PUBLICS/ISKAN

21<sup>o</sup>-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux de construction de 300 logements pour la SNIM (lot 7), *réf lettre n°18/CPMP/ ISKAN* reçue le 24 avril 2015.

## Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant l'attribution du lot au groupement d'entreprises ELIF/CPT pour un montant de 315.481.171 UM TTC et un délai d'exécution de dix (10) mois.

## LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

## Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamid

Yacoub Ould Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

## Représentant du contrôle financier

Abderrahmane Abdoul

